

OBJECTIF

Rapporter un discours.

PRECIS DE COURS

- Il y a deux types de discours :

- Le discours direct : les paroles sont rapportées mot pour mot, mises entre guillemets (« ... ») ; il contient toujours un verbe introducteur ou un verbe de paroles comme dire, déclarer, répondre, demander, etc....

Exemple : le professeur dit : « vous aurez un devoir surveillé jeudi ! »

- Le discours indirect : les paroles sont rapportées dans une proposition subordonnée introduite par la conjonction « QUE ». On ne trouve plus les signes de ponctuation comme dans le discours direct.

Exemple : Il dit qu'on aura un devoir surveillé jeudi. Il dit que nous aurons un devoir surveillé jeudi.

- Du discours direct au discours indirect

Quand on passe du discours direct au discours indirect, il y a quelques changements : on modifie les pronoms personnels, les adjectifs possessifs, les adverbes de temps et de lieu

- Les changements des pronoms personnels et des possessifs :

- Si le narrateur n'est pas impliqué dans le discours rapporté, les pronoms personnels et les possessifs des premières personnes du singulier (je, tu, il ; mon, ton, son ; ma, ta, sa) se transforment au discours indirect à la troisième personne (il, elle ; son, sa)

Exemple : Bema dit à Koto : « mon papa viendra demain. » → Bema dit à Koto que son papa viendrait / viendra le lendemain.

- Si le narrateur est impliqué dans le discours rapporté, les pronoms personnels et les possessifs varient en fonction de la personne qui rapporte les paroles et de la personne à qui elle les rapporte.

Exemple : Rojo m'a demandé : « As-tu la clé de la moto ? » → rojo m'a demandé si j'avais / j'ai la clé de la moto.

- Les changements des temps verbaux
 - Lorsque le verbe introducteur est au présent ou au futur, le temps des verbes du discours indirect est le même qu'au discours direct.

Au style direct : il dit : « je viendrai chez vous. »

Au style indirect : -il dit qu'il viendra chez nous

- Lorsque le verbe introducteur est au passé, les temps des verbes du discours indirect suivent la règle de la concordance des temps.
 - présent → imparfait ; imparfait → plus que parfait ; futur → conditionnel ; impératif → de+ infinitif

Le jeu des adverbes : lors du passage au discours indirect, les adverbes et les expressions de temps et de lieu peuvent varier en fonction de la date et du lieu du discours rapporté

Discours direct	Discours indirect
hier	La veille
Aujourd'hui	Ce jour
demain	Le lendemain
Dans trois jours	Trois jours plus tard

Activité 1

Classez dans le tableau la phrase introductive et le propos au discours direct dans le texte suivant :

Miandry et Manjaka sont frères jumeaux. Ils se chamaillent souvent. Un jour, Manjaka a dit : « Ne mets plus mes tennis ! ». Miandry lui a répondu : « Ne t'en fais pas, je ne touche plus à tes affaires ! ». Cependant, il a encore remis les tennis de son frère. Ce dernier s'est fâché pour de bon et lui a dit : « Enlève sur le champ mes chaussures et lave les ! ». Miandry a répliqué : « Je t'avoue que j'ai eu tort. D'accord je vais les laver. »

Phrase introductive	Propos au discours direct

Activité 2

Transformez les phrases suivantes au discours indirect en tenant compte de la concordance des temps

1. Rondro me demanda : « Veux-tu jouer au fanorona ? »
2. Il m'a dit : « Je te souhaite un joyeux anniversaire ! »
3. Le directeur a dit : « Ce tableau –ci est convenable ! »
4. Il lui demanda : « Comment va Aina ? »
5. Bina m'a conseillé : « Surveille ta nourriture ! »

Activité 3

Continuez le dialogue suivant à l'aide de 4 répliques convenables.

Lova dit à sa mère : « Est ce que je peux travailler chez Liva demain ?
Sa mère lui demande : « Qui vous surveille ? »